

Discours du Directeur Général de l'INPS (à l'assemblée générale extraordinaire des dgd des organismes nationaux de sécurité sociale de l'IAPRP à Bamako)

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 07 FEVRIER 2025

1724

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Nouvel An 2025

**Les FAMA présentent leurs vœux
au Chef suprême des Armées**



Grève des enseignants-chercheurs au Mali : La prime de recherche au cœur de la crise



... Agence de Promotion Touristique du Mali : Un rapport accablant révèle des pratiques frauduleuses



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.10



P.14



P.24



Une /

Nouvel An 2025 : Les FAMA présentent leurs vœux au Chef suprême des Armées

P.4

Brèves /

Grève des enseignants-chercheurs au Mali : La prime de recherche au cœur de la crise

P.9

Université de Ségou : Des nominations controversées provoquent la tension

P.9

Lutte contre le terrorisme : Les techniciens de l'Alliance du Sahel renforcent leur coopération

P.10

DTTIA : Les techniciens de transmission de l'AES en réunion au Mali10

P.10

Gao : Les autorités de la Région Militaire N°1 aux chevets des civils blessés de guerre

P.11

Actualité /

Gestion des fonds de protection des forêts et de la faune au Mali : Un rapport accablant du Bureau du Vérificateur Général

P.14

Scandale financier à l'Agence de Promotion Touristique du Mali : Un rapport accablant révèle des pratiques frauduleuses

P.16

Discours du Directeur Général de l'INPS (à l'assemblée générale extraordinaire des dgd des organismes nationaux de sécurité sociale de l'IAPRP à Bamako)

P.19

Lutte contre la drogue : L'association "Drogue Kélé Ton DKT" en mode d'action

P.22

Politique /

ME TALL RÉUSSIRA-T-IL : LE REDRESSEMENT DE LA DÉMOCRATIE ?

P.24

Trois pays d'Afrique de l'Ouest quittent la CEDEAO pour l'AES : Quel impact pour les citoyens ?

P.26

Culture & société /

La Nuit de l'AES : Une célébration culturelle mémorable au Quai des Arts

P.29

International /

Niger : Le gouvernement met fin à l'accord de siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

P.30

Proposition controversée de Donald Trump concernant Gaza : Inquiétudes internationales et rejets palestiniens

P.31

Sport /

35e édition de la CAN : Un événement majeur pour les amateurs de football africain

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Nouvel An 2025 | Les FAMA présentent leurs vœux au Chef suprême des Armées

Les Forces Armées de Défense et de Sécurité ont marqué le début de l'année 2025 en présentant leurs vœux de Nouvel An au Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef suprême des armées. La cérémonie, qui s'est déroulée le jeudi 6 février 2025 au palais de Koulouba, a réuni de nombreuses personnalités importantes telles que le Premier ministre, le ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Président du Conseil national de Transition, les Chefs militaires et des membres du Gouvernement.

Dans un contexte sécuritaire complexe marqué par divers défis, le Président de la Transition a souligné le rôle essentiel des Forces armées dans la refondation de l'État et la consolidation

de la souveraineté nationale. Le Général d'Armée Assimi GOÏTA a rappelé lors de son discours d'ouverture que l'unité et la cohésion au sein des forces armées sont des éléments clés pour assurer leur succès. Il a mis en avant les efforts déployés pour renforcer la capacité opérationnelle des FAMA, notamment par la réorganisation des structures, l'amélioration des conditions de vie et de travail des soldats, et l'investissement dans du matériel adéquat.

Le Chef suprême des armées a souligné l'importance du renforcement des infrastructures militaires, de l'acquisition d'équipements modernes et de la formation continue des soldats pour maintenir une armée opérationnelle et efficace face aux menaces persistantes. Il a également rendu un hommage appuyé aux

soldats tombés au champ d'honneur, exprimant la solidarité de la Nation envers les familles endeuillées, les blessés et les otages.

Dans un contexte géopolitique en évolution constante, le Chef suprême des Armées a insisté sur la nécessité d'adapter les stratégies militaires pour mieux faire face aux menaces sécuritaires. Cette cérémonie de vœux pour le Nouvel An a ainsi mis en lumière l'engagement et le professionnalisme des Forces Armées de Défense et de Sécurité du pays, ainsi que leur détermination à assurer la sécurité et la défense de la nation en ces temps difficiles.

Cet événement témoigne de l'importance cruciale du rôle des forces armées dans la protection et la préservation de la souveraineté



de l'État, ainsi que de leur engagement à rester vigilantes et efficaces dans un environnement sécuritaire complexe. Le Président de la Transition a récemment mis en avant la Confédération des États du Sahel (AES), composée du Mali, du Burkina Faso et du Niger, et a exprimé la volonté de renforcer la coopération militaire au sein de cette entité régionale. Il a souligné l'importance de travailler ensemble pour mettre en place une force unifiée afin de faire face aux menaces sécuritaires présentes dans la région. Dans cette optique, il a exhorté les forces armées maliennes à accélérer la planification opérationnelle et à adopter une approche globale dans la lutte contre ces menaces. Le Général d'Armée Assimi GOÏTA a également insisté sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les secteurs de la défense, du développement et de la diplomatie, soulignant que la stabilité du pays dépend également du progrès économique et social.

Le Général de Division Oumar DIARRA, Chef d'État-Major général des Armées, a exprimé la reconnaissance des Forces armées maliennes envers le Président de la Transition et les autorités nationales, soulignant les progrès réalisés en termes d'équipements, de formation et de structuration des forces. Il a également salué l'amélioration des ressources humaines et des infrastructures militaires, ainsi que l'ac-

quisition de nouveaux équipements tels que les drones Akenzi.

En outre, le Général DIARRA a rendu hommage aux militaires et civils tombés au combat et a réaffirmé l'engagement des Forces de Défense à tout mettre en œuvre pour la libération des otages. Il a souligné l'importance des partenariats stratégiques au sein de la Confédération des États du Sahel pour renforcer la sécurité régionale.

Le Président de la Transition a encouragé les forces armées à persévérer dans leurs efforts et à rester mobilisées pour relever les défis à venir. Il a souligné que l'année 2025 devrait être marquée par la continuité et la consolidation des succès militaires, soulignant l'importance de mériter la confiance du peuple malien en garantissant sa quiétude.

Yacouba Ongoïba



■ Kifosso Média



« La CEDEAO ne voit que quand il s'agit du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Mais quand à 23 jours de la fin du mandat de Embalo il n'y a pas de date d'élection présidentielle en Guinée-Bissau, la CEDEAO est subitement et mystérieusement aveugle.»
GUY Marius SAGNA, député sénégalais



■ infosport



Mustapha Hadji : « La CAN au Maroc sera encore plus belle que celle en Côte d'Ivoire »
On attend, la Côte d'Ivoire mène déjà 1 but à 0, côté cérémonie de tirage



■ Warren Steve



TikTok aurait versé à Khaby Lame la somme stupéfiante de 20 millions de dollars (environ 12 milliards de FCFA) en 2024 - tout cela sans dire un seul mot !
Avec plus de 162 millions d'abonnés, il gagne environ 750 000 dollars par publication, ce qui fait de lui le créateur de contenu le mieux payé.
Arrête de passer ton temps à scroller sur les réseaux sociaux sans rien créer, commence la création de contenus cette année parce que ça paie vraiment et tu ne sais pas si ton concept ou ta niche va percer si tu n'essaie pas.
Agir c'est réussir



■ Nelly De Chier



Coca-Cola fait des investissements significatifs au Burkina Faso
Coca-Cola verse environ 60 milliards de francs ouest-africains (CFA) dans un nouveau projet au Burkina Faso, dont 25 milliards de francs CFA déjà utilisés. Une usine moderne de Coca-Cola, couvrant 6,7 hectares, est en cours de construction par des entreprises locales.
En plus de cet investissement, Coca-Cola a contribué environ 5,3 milliards de francs CFA pour soutenir les initiatives de paix en 2023. Selon la PDG Caroline Estelle Ouedraogo, le projet a déjà créé 105 emplois, et une fois terminé, il devrait générer 500-600 emplois directs et 3000 emplois indirects.



■ Daouda Bakary Kone



Mali: après calculs et analyses financières, Croissance Afrique estime que l'augmentation de la taxe sur les télécom à 7 % par l'Etat, va générer une plus-value de 20,6 millions de dollars, soit (13,043 milliards de FCFA).

Afrique: la fermeture de l'USAID dans les Etats de l'AES entraîne une incidence financière estimée à 800 millions de dollars soit (environ 507 milliards de FCFA et 1,3 milliards de dollars (823,11 milliards de FCFA pour l'Afrique Francophone.

■ Mali NIETA WULI WATI Sera



LES PERSONNALITÉS POLITIQUES AFRICAINES, DIPLÔMÉES DE L'UNIVERSITÉ "RUDN"

Parmi les diplômés de RUDN figurent de nombreuses personnalités gouvernementales et publiques célèbres, des diplomates, des scientifiques, y compris ceux des pays africains. Parmi eux :

Michel Djotodia est l'ancien président de la République centrafricaine (2013-2014).

Alpha Condé est l'ancien président de la République de Guinée (2010-2021).

Abbas Youssef Saleh est l'ancien Premier ministre de la République du Tchad (2008-2010).



Le Peuple avec L'Imam DICKO pour le Mali ***

À l'instant · 🌐

Enlèvement ou Disparition inquiétante ?

Monsieur Daouda Magassa, ancien Président de la CMAS de la commune V du district de Bamako est porté disparu depuis hier.

Sa famille n'a aucune nouvelle de lui. Son portable reste injoignable.

Ce comportement n'es pas dans ses habitudes.

Source familiale.



■ Moussa Sayon Camara



#Entretien

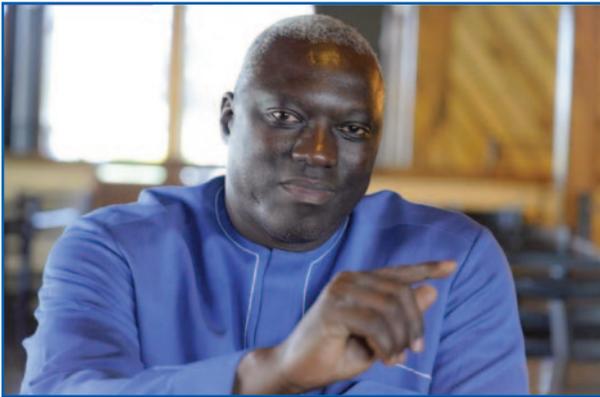
Yeah Samake se prononce sur les réussites et les échecs de la Transition

« La Transition a fait des réalisations notables. Il y a des choses que seule la Transition pouvait faire comme presser les pistes des plaies du Mali notamment Kidal (récupération), le renvoi de la grande influence de la France. Ils ont fait des choses qu'un régime démocratique n'aurait pas pu faire. Il faut reconnaître ces réalisations notamment le renforcement de la souveraineté nationale à travers une reconfiguration des alliances stratégiques et des avancées sé-

curitaires dans certaines régions.

Toutefois, l'absence de clarté sur le calendrier électoral, le ralentissement économique et certaines tensions sociales demeurent des échecs importants de cette Transition auxquels il faut rapidement remédier parce que je le dis et je le maintiens: PLUS ÇA DURE, PLUS C'EST DUR ».

Yeah Samaké, président d'honneur du PACP dans son entretien avec Nouvelle Afrique



■ Maya Media -



Longue vie à un nouveau Sadio_CAMARA junior!

Qu'Allah le bénisse ! Sois comme ton homonyme!
Nagnouma den Choco



■ Primature du Mali



OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 7E SESSION ORDINAIRE DU CESEC

L'ouverture, ce matin, des travaux de la 7e session

ordinaire de la 6e mandature du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) a eu lieu au siège de l'Institution à Koulouba.

Cet événement s'est déroulé en présence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga.



LA CÉRÉMONIE SOLENNELLE DE MONTÉE DES COULEURS NATIONALES

Ce lundi 3 février 2025, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé la traditionnelle cérémonie solennelle de montée des Couleurs nationales sur l'esplanade de la Primature. CCRP



Grève des enseignants-chercheurs au Mali : La prime de recherche au cœur de la crise



Depuis le 27 janvier, les enseignants-chercheurs maliens ont entamé une grève pour exiger le versement de la prime de recherche instaurée en 2017 mais non versée. Cette mobilisation, menée par la Coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (CSEC), regroupant le SNESUP et le SECMA, a paralysé les universités du pays et impacte le calendrier académique.

La revendication principale des enseignants-chercheurs porte sur le versement de la prime de recherche introduite par le décret n°2017-0850/P-RM en 2017, mais qui n'a jamais été effectivement payée. Les grévistes réclament le paiement rétroactif de cette prime, soulignant son importance pour soutenir leurs activités de recherche et garantir la qualité de l'enseignement supérieur au Mali.

La grève est largement suivie dans les principales universités du pays, entraînant la suspension des cours et le ralentissement des activités sur les campus universitaires de Bamako et de Ségou. Les discussions entre les syndicats et les ministres de l'Enseignement supérieur et du Travail n'ont pas abouti à un accord, les syndicats dénonçant le manque d'engagement du gouvernement de transition pour résoudre la situation.

Malgré les pressions subies et l'annulation d'une conférence de presse prévue, la détermination des enseignants-chercheurs reste forte, les incitant à observer la grève de manière sereine et vigilante. Cette mobilisation survient dans un contexte où le système éducatif malien est déjà confronté à plusieurs défis, privant les étudiants de cours et menaçant le calendrier académique.

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves et d'étudiants du Mali exprime son inquiétude et appelle les deux parties à trouver rapidement un compromis. L'avenir des étudiants et la réputation de l'enseignement supérieur au Mali dépendent de la résolution de ce conflit social, mettant en lumière l'importance de la prime de recherche pour le secteur de la recherche et de l'enseignement dans le pays.

Fatou Sissoko

Université de Ségou : Des nominations controversées provoquent la tension



Dans un communiqué récent, le Comité du Syndicat des enseignants-chercheurs de l'Université de Ségou a exprimé son mécontentement face aux décisions prises par le recteur Essaii Daou. Selon le Secrétaire général, Mohamed Coulibaly, le recteur aurait nommé un enseignant-chercheur extérieur au département Sciences et Techniques, violant ainsi les textes en vigueur et contournant l'élection d'un chef de DER.

Cette nomination jugée illégale par le Syndicat a ravivé les tensions au sein de l'Université de Ségou, déjà fragilisée par de précédentes violations des règlements en place. Le communiqué souligne que malgré les multiples alertes adressées au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, aucune action concrète n'a été entreprise pour remédier à la situation.

Mohamed Coulibaly a appelé ses collègues à ne reconnaître que les emplois du temps établis par le chef de DER légitimement élu, accentuant ainsi la division au sein de l'institution. Il en appelle également aux autorités de la transition pour intervenir rapidement à l'Université de Ségou et mettre un terme à ces pratiques contestées.

Le climat de méfiance et de contestation qui règne à l'Université de Ségou est désormais connu des autorités compétentes, selon le Secrétaire général. Il met en garde contre les conséquences néfastes que pourraient entraîner ces décisions controversées sur l'ensemble de la communauté universitaire.

La situation à l'Université de Ségou demeure tendue, les enseignants-chercheurs réclamant le respect des règles et des procédures établies. L'appel lancé par le Syndicat à l'intervention des autorités compétentes souligne l'urgence de trouver une solution à ce conflit avant qu'il ne s'aggrave davantage.

Fatou Sissoko

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Lutte contre le terrorisme : Les techniciens de l'Alliance du Sahel renforcent leur coopération



Du 5 au 7 février 2025, les techniciens des armées des pays membres de l'Alliance du Sahel se sont réunis à la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées pour mettre en place un réseau de commandement et de coordination. L'objectif de cette rencontre était de tester les moyens de compatibilité et d'établir un réseau de visioconférence pour les Centres d'Opérations des trois pays membres : le Burkina-Faso, le Niger et le Mali.

Cette initiative vise à faciliter les actions de la Force Commune de l'Alliance du Sahel et à renforcer la coordination des activités militaires pour lutter plus efficacement contre le terrorisme et l'insécurité transfrontière. Le Colonel-Major Moussa F TOUNKARA, Directeur Adjoint de la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées, a souligné l'importance de cette alliance militaire de défense collective dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Selon le Colonel-Major TOUNKARA, l'Alliance du Sahel est un outil de coopération intégrée qui reflète la volonté commune des Chefs d'Etat de ses pays membres d'éradiquer totalement le terrorisme. Il a exprimé sa gratitude envers les autorités des trois pays pour cette initiative et a exprimé l'espoir que les travaux réalisés lors de cette rencontre répondront aux attentes des autorités.

Cette réunion des Techniciens de Transmissions de l'Alliance des Etats du Sahel montre l'engagement des Chefs d'Etat de l'Alliance à faire de cette Confédération un espace sécurisé et fort dans le domaine militaire. Cette coopération renforcée entre les techniciens des trois pays membres démontre la détermination de l'Alliance du Sahel à unir ses forces pour lutter contre le terrorisme et assurer la sécurité de la région.

Cette rencontre marque une étape importante dans la consolidation de la coopération militaire au sein de l'Alliance du Sahel et renforce la détermination des pays membres à travailler ensemble pour garantir la sécurité et la stabilité de la région.

Arouna Sidibé

DTTIA : Les techniciens de transmission de l'AES en réunion au Mali



Dans le cadre de la mise en place d'un réseau de commandement et de coordination, les techniciens des trois pays de l'Alliance du Sahel sont réunis du 5 au 7 février 2025 à la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées. Il s'agit de tester les moyens de compatibilité et d'établir un réseau de visioconférence pour les différents Centres d'Opérations.

Cette rencontre de trois vise à mettre en place un système de coordination des activités afin de faciliter les actions de la Force Commune AES. Ces techniciens, venus du Burkina-Faso, du Niger et du Mali ont longuement réfléchi et échangé sur comment faciliter la transmission et la communication entre les Forces des trois pays tant sur le plan opérationnel qu'au niveau des Chefs d'Etat-Major.

Dans son intervention, le Directeur Adjoint de la Direction des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées, le Colonel-Major Moussa F TOUNKARA a remercié les autorités des trois pays pour cette initiative. Selon lui, l'AES est aussi une alliance militaire de défense collective afin de lutter efficacement contre le terrorisme et l'insécurité transfrontière sous toutes ses formes. A en croire, le Colonel-Major TOUNKARA, l'AES se révèle un outil de coopération intégrée, adaptée à la volonté commune de ses Chefs d'Etats d'éradiquer totalement le terrorisme. Il a espéré que les travaux répondront aux attentes des autorités.

Cette rencontre des Techniciens de Transmissions de l'Alliance des Etats du Sahel traduit la volonté des Chefs d'Etats de l'AES à faire de cette Confédération un espace sécurisé et fort dans le domaine militaire.

Cal Jacques DIARRA
SOURCE : DIRPA



Gao : Les autorités de la Région Militaire N°1 aux chevets des civils blessés de guerre

Le Commandant du Théâtre-EST de l'opération Maliko, le Général de Brigade Daouda TRAORE s'est rendu, le lundi 03 février 2024, à l'hôpital Hagnamoubou MOULAYE de Gao. Il était accompagné par le commandant de zone de défense N°1 le Colonel Ibrahim SAMASSA et le commandant de la région aérienne N°3 le Colonel Alou COULIBALY. L'objectif de cette visite était de s'assurer de l'état d'évolution positive des civils blessés de guerre, leurs exprimer tous leurs soutiens et de consolider le lien sacré entre les FAMA et la population. Ils sont au total une dizaine de blessés dont 6 enfants, au-delà du geste symbolique, les blessés ont été assurés de recevoir l'assistance nécessaire ainsi que les soins appropriés. Le Général de Brigade Daouda TRAORE a profité de cette occasion pour échanger avec certains blessés sur les conditions de traitement et de suivi. Il a également donné des instructions pour une meilleure prise en charge et a remercié le personnel médical pour les efforts et l'assistance fournis aux blessés depuis cet événement malheureux. Le médecin traitant se dit très content de recevoir cette délégation de haut niveau et que cette visite témoigne de l'engagement des autorités à rester aux côtés de ceux qui ont été touchés par cet acte de violence,



tout en réaffirmant la détermination du Mali à faire face aux défis sécuritaires qui menacent la quiétude des paisibles citoyens. Il a souligné aussi que tous ces malades sont entièrement pris en charge par l'Etat. Des souhaits de prompt rétablissement et des bénédictions à l'endroit du pays pour le retour d'une paix durable ont mis fin à cette visite.

SLT Antoinette DEMBELE
SOURCE : DIRPA





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Gestion des fonds de protection des forêts et de la faune au Mali : Un rapport accablant du Bureau du Vérificateur Général



Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) vient de rendre public un rapport alarmant concernant la gestion des Fonds d'Aménagement et de Protection des Forêts et de la Faune par la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) du Mali. Cette enquête, qui s'étend sur la période allant de 2018 à 2021, met en lumière de graves dysfonctionnements et une mise en œuvre partielle des recommandations émises lors d'audits antérieurs.

Le Mali, qui compte 112 forêts classées et périmètres de protection couvrant environ 1 338 991 hectares, soit moins de 1 % de son territoire national, doit faire face à une pression croissante sur ces écosystèmes fragiles. L'agriculture extensive, la transhumance, l'exploitation anarchique des ressources naturelles et les feux de brousse menacent gravement ces zones protégées. Cette situation est exacerbée par un défaut de rigueur

dans la gestion des fonds destinés à leur préservation.

La DGEF, rebaptisée Direction Générale des Eaux et Forêts en 2023, est chargée de la gestion de ces ressources. Cependant, le rapport du BVG révèle que des dysfonctionnements persistent dans l'administration et la mobilisation des fonds, mettant en danger la pérennité de ces écosystèmes essentiels.

L'audit du BVG souligne que sur les sept recommandations formulées lors d'une vérification antérieure, seules deux ont été intégralement suivies, deux autres ont été ignorées et trois sont jugées inapplicables. Parmi les recommandations non suivies, on peut citer le respect des critères de sélection des soumissionnaires pour les appels d'offres, la convocation systématique des instances compétentes lors des réceptions de travaux, l'obligation d'informer par écrit les soumissionnaires non retenus, et la tenue correcte des carnets de suivi des ressources forestières transportées.

Les lacunes pointées par le BVG compromettent la transparence et l'efficacité de l'utilisation des fonds alloués à la préservation des forêts et de la faune au Mali. Le rapport met en évidence des failles administratives et financières, telles qu'une mauvaise gestion des procédures d'attribution des marchés publics, des appels d'offres irréguliers et un manque de traçabilité dans certaines transactions.

Un autre point inquiétant réside dans l'absence de notifications aux soumissionnaires non re-

tenus lors des appels d'offres, ce qui nuit à la transparence des attributions et favorise des pratiques douteuses. Par ailleurs, l'utilisation de carnets de suivi incomplets par les chefs de poste des Eaux et Forêts facilite les abus et contribue à l'exploitation illégale des ressources naturelles, en ne mentionnant pas toujours les quantités de bois transportées ni les autorisations délivrées. Ce rapport met en lumière l'urgence d'une réforme en profondeur de la gestion des fonds alloués à la protection des forêts et de la faune au Mali, afin de garantir une utilisation transparente, efficace et durable de ces ressources précieuses pour l'environnement et la biodiversité du pays. Face à ces constats alarmants, les recommandations du BVG (Bureau du Vérificateur Général) mettent en lumière l'importance de renforcer la transparence et la rigueur dans la gestion des fonds dédiés à la préservation des forêts et de la faune au Mali. Ces mesures préconisées visent à garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources allouées, dans le but de préserver les écosystèmes face aux défis climatiques et économiques actuels.

1. Mise en place de mécanismes de contrôle plus efficaces sur l'utilisation des fonds :

Il faut établir des procédures de contrôle strictes pour surveiller et évaluer l'utilisation des fonds alloués à la préservation des forêts et de la faune. Cela implique la mise en place de mécanismes de suivi et de vérification réguliers pour s'assurer que les ressources financières sont utilisées conformément aux objectifs fixés.

2. Meilleure supervision des chefs de poste et renforcement des capacités en gestion administrative :

Améliorer la supervision des responsables locaux chargés de la gestion des fonds dédiés à la préservation des ressources naturelles. Cela passe par un renforcement des capacités en gestion administrative, notamment par le biais de formations et de programmes de développement professionnel. Une meilleure supervision permettra d'assurer une utilisation adéquate des ressources et de prévenir les possibles détournements de fonds.

3. Protection des ressources naturelles comme enjeu crucial pour l'avenir du Mali :

La préservation des ressources naturelles, telles que les forêts et la faune, revêt une importance capitale pour l'avenir du Mali. Il est impératif de mettre en place des politiques et des actions concrètes visant à protéger ces écosystèmes fragiles, notamment en renforçant la gestion du Fonds d'Aménagement et de Protection des Forêts et de la Faune. Cela permettra de garantir la durabilité des ressources naturelles face aux pressions croissantes liées aux changements climatiques et aux activités économiques.

La mise en œuvre de ces recommandations du BVG contribuera à assurer une gestion transparente, efficace et responsable des fonds dédiés à la préservation des forêts et de la faune au Mali. Il est primordial d'agir de manière proactive pour préserver ces précieuses ressources naturelles pour les générations futures.

Mohamed N'Diaye



Scandale financier à l'Agence de Promotion Touristique du Mali : Un rapport accablant révèle des pratiques frauduleuses



Un récent contrôle effectué par le Bureau du Vérificateur Général à l'Agence de Promotion Touristique du Mali (APT) a mis en lumière une série d'irrégularités financières choquantes. Le rapport met en évidence des pratiques telles que la simulation de mise en concurrence, le paiement de frais inappropriés, le non-remboursement de produits issus de la vente des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), le non-application de pénalités de retard, et bien d'autres encore.

Les montants en jeu sont alarmants : paiement sur la base de Numéros d'Identification Fiscale (NIF) erronés, paiement irrégulier de frais de mission et de transport, non-recouvrement de la taxe touristique, non-déclaration de taxes par des établissements d'hébergement et des compagnies de voyage. Au total, plus d'un milliard de francs CFA ont été détournés en trois ans de gestion, de 2019 à 2022.

Le Directeur Général de l'APT, M. Sidy Keita, se retrouve au centre de cette affaire. Les pratiques financières douteuses ont plongé l'agence dans une crise sans précédent, menant à sa paralysie à tous les niveaux. Les conséquences de ces agissements sont désastreuses, mettant en péril la réputation et le fonctionnement même de l'agence.

Il est clair que l'Agence de Promotion Touristique du Mali traverse une période sombre. Au-



trefois stratégique pour la promotion touristique du pays, elle est désormais synonyme de mauvaise gestion et de corruption. Les espoirs de développement et de rayonnement culturel se sont transformés en cauchemar, laissant l'agence au bord de l'effondrement.

La situation actuelle laisse entrevoir un avenir incertain pour l'APTM, alors que les répercussions de ces malversations financières continuent de se faire ressentir. Il est impératif que des mesures drastiques et transparentes soient prises pour rétablir la confiance et redresser la situation au sein de l'agence, afin de préserver son rôle crucial dans la promotion du tourisme au Mali. La situation que vous décrivez concernant l'Agence de Promotion Touristique du Mali est effectivement très préoccupante. Les irrégularités financières d'un montant de plus d'1 milliard FCFA révèlent des dysfonctionnements sérieux au niveau du contrôle interne de l'agence. Il est essentiel que des mesures correctives soient prises rapidement pour remédier à ces problèmes et assurer une gestion financière transparente et conforme aux règles en vigueur.

Les simulations de mise en concurrence effectuées par les membres de la commission

de dépouillement et de jugement des offres ne respectent pas les procédures établies, ce qui soulève des questions sur l'intégrité des processus de passation des marchés au sein de l'agence. De plus, le non-respect des dispositions concernant le reversement de la part de l'ARMDS sur des produits issus de la vente de DAO ainsi que l'absence d'application des pénalités de retard sur certains marchés par le Directeur des Finances et de l'Approvisionnement sont des manquements graves qui nécessitent une enquête approfondie et des actions disciplinaires si nécessaire.

Par ailleurs, le paiement à des fournisseurs avec des NIF erronés par le Régisseur d'avances témoigne d'un manque de rigueur dans la vérification des documents et des informations fournies. Il est crucial que les procédures de contrôle et de vérification soient renforcées pour éviter de telles erreurs à l'avenir et garantir la bonne gestion des fonds publics.

L'Agence de Promotion Touristique du Mali doit prendre des mesures correctives immédiates pour remédier à ces dysfonctionnements, renforcer son contrôle interne, et restaurer la confiance dans sa gestion financière. L'inté-

grité et la transparence doivent être au cœur de toutes les activités de l'agence pour assurer sa crédibilité et sa pérennité à long terme. Il semblerait qu'il y ait eu plusieurs irrégularités constatées au niveau des paiements et des justifications de frais au sein de l'Agence de Promotion du Tourisme au Mali (APTM). Ces irrégularités incluent des factures payées avec des NIF non retrouvés dans la base de données actualisée, des frais de mission et de transport justifiés par des pièces non conformes, des ordres de mission non visés par les autorités compétentes, des frais de transport non justifiés, ainsi que des émissions de taxe touristique non entièrement recouvrées.

Le montant total des irrégularités s'élève à 3 873 284 FCFA. Ces pratiques semblent poser des problèmes sérieux de conformité avec les lois fiscales en vigueur, notamment en ce qui concerne le recouvrement de la taxe touristique qui doit être effectué conformément à la législation en place.

Des mesures correctives prises pourraient rectifier ces irrégularités et assurer la transparence et la légalité des opérations financières de l'APTM. Il est recommandé que l'Agent comptable et le Régisseur d'avances coopè-

rent pleinement avec l'équipe de vérification pour fournir les pièces justificatives manquantes et rectifier les erreurs constatées.

De plus, il est essentiel que le chef de division des recouvrements de la Direction des Grandes Entreprises et les receveurs des Centres des impôts se conforment aux dispositions légales en matière de recouvrement de la taxe touristique pour éviter toute violation des lois fiscales en vigueur. Les autorités vont-elles mettre en place des actions correctives pour remédier à ces irrégularités et garantir la bonne gestion des finances de l'APT, ainsi que le respect des lois fiscales du Mali ? L'article 328 du livre en question précise que tout redevable de la TVA qui n'a pas payé dans les délais fixés est passible d'un intérêt de 2 % par mois de retard, calculé à partir de l'expiration des délais fixés. Cet intérêt s'applique aux droits simples et aux pénalités. Il est important de noter que toute fraction de mois est

comptée comme un mois entier, et que le montant de l'intérêt ne peut pas dépasser 20 % des droits et pénalités dus.

Dans le cas où des paiements de taxe touristique n'ont pas été effectués correctement, des enquêteurs ont identifié des irrégularités concernant le recouvrement de cette taxe. Des montants non payés, avec des majorations, s'élèvent à 31 551 383 FCFA. De plus, des structures hôtelières et des compagnies de voyage ne déclarent pas l'intégralité de la taxe touristique aux services fiscaux.

Pour vérifier le respect des dispositions légales, une équipe de vérification a demandé des documents et informations aux hôtels concernés, tels que les registres des nuitées pour plusieurs années, ainsi que des déclarations de taxe touristique aux autorités compétentes. Des vérifications ont été effectuées pour comparer les montants réels à déclarer

avec les informations fournies par les autorités du tourisme et les déclarations fiscales.

Pour les compagnies de voyage, des démarches similaires ont été entreprises pour garantir la conformité des déclarations de taxe touristique. Ces actions de vérification visent à assurer le respect des obligations fiscales et à identifier toute irrégularité dans le paiement des taxes dues. La situation décrite dans votre requête semble impliquer une série de demandes de données et de constats de non-déclaration de la taxe touristique par des hôtels et des compagnies de voyage au Mali. Les enquêteurs ont identifié des écarts importants entre les montants de taxe touristique calculés sur la base des données recueillies et ceux effectivement déclarés aux impôts, ce qui a conduit à des régularisations de paiement de la part de certains établissements hôteliers.

Abdoul Bokoum Momini



Discours du directeur général de l'INPS (à l'assemblée générale extraordinaire des DDG des organismes nationaux de sécurité sociale de l'iaprp à bamako)



- Madame le Ministre de la Santé et du Développement social,
- Monsieur le Directeur National du Travail,
- Mesdames et Messieurs les administrateurs de l'INPS,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Organismes Nationaux de Sécurité Sociale,
- Monsieur le Représentant du Bureau International du Travail (BIT),
- Monsieur le Représentant Résident de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS),
- Monsieur le Secrétaire général de l'Inter-africaine de la Protection des Risques Pro-

fessionnels,

- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations d'employeurs,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de travailleurs,
- Mesdames, Messieurs les Chefs d'entreprise
- Mesdames, Messieurs de la presse ;
- Chers invités, en vos rangs, grades, qualités, tout protocole observé,

Rendons grâce au Tout Puissant, l'Omnipotent, l'Omniscient, le tout Miséricordieux qui nous a permis, dans sa magnanimité, de nous retrouver, une fois encore à Bamako, pour

échanger sur les possibilités de redynamiser notre association ; j'ai nommé l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels (IAPRP).

J'éprouve une grande fierté pour le choix porté sur mon pays pour abriter cette assemblée qui marquera sûrement un tournant décisif dans le fonctionnement de l'Institution.

Je salue votre esprit d'intégration, de panafricainisme et de solidarité que vous ne cessez de témoigner chaque fois que de besoin à nos organisations.



Je rends ici un hommage appuyé aux initiateurs, aux experts dont l'abnégation et la passion pour la prévention des risques professionnels ont permis d'asseoir et de consolider de façon progressive notre organisation

Appréciations et saluons hautement l'accompagnement de nos gouvernements respectifs, de nos employeurs et des travailleurs de l'espace pour la réussite de notre organisation

N'occultons pas l'apport combien inestimable des organisations internationales comme l'Organisation Internationale du Travail dont la contribution à la construction progressive de l'Institution reste remarquable.

Madame le Ministre,

Ici représenté par le Secrétaire Général du Département de la SANTE

Permettez-moi de vous renouveler notre haute reconnaissance pour votre disponibilité constante et pour tout le soutien que vous nous apportez dans l'accomplissement de notre mission à la tête de l'Institut National de Prévoyance Sociale. Recevez, Madame le Ministre, nos hommages les plus sincères pour tout ce que vous faites pour le Mali dans

le domaine de la santé et du développement social depuis votre arrivée à la tête de ce département. Aussi, je voudrais, à travers vous, adresser mes sincères remerciements à tout votre cabinet pour toute l'assistance qu'il ne cesse de nous apporter, à chaque fois que de besoin.

Nous saluons et reconnaissons les œuvres remarquables que Madame le Ministre accomplit chaque jour à la tête du département de la Santé

Votre présence, Madame le ministre, non seulement nous honore, mais également témoigne certainement de votre attachement à œuvrer pour garantir des conditions de travail et de vie à tous les travailleurs de notre pays. Soyez-en remercié.

Mesdames, Messieurs,

La tenue à Bamako de la présente assemblée générale extraordinaire est l'aboutissement d'une longue réflexion et le fruit d'échanges féconds pour donner plus de vitalité à l'IAPRP dont les missions sont destinées à :

- Promouvoir la prévention des risques professionnels ;
- Harmoniser au niveau régional les cadres d'exercice de la prévention des risques profes-

sionnels ;

- Parvenir à la mise en place d'une stratégie commune de prévention des risques professionnels à l'échelle africaine ;
- Diffuser auprès de ses membres les bonnes pratiques en matière de prévention des risques professionnels ;
- Promouvoir et encourager les actions de concertation et de collaboration entre les services du travail, les structures de santé au travail et les organismes nationaux de la sécurité sociale en charge de la politique et des prestations de santé et de sécurité au travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels ;
- Promouvoir la recherche et la formation en matière de prévention des risques professionnels ;
- Promouvoir la ratification et la mise en application des normes internationales du travail en sécurité et santé au travail notamment des trois conventions de base (convention 155 ; 161 et 187) ;
- Développer et mettre en œuvre des programmes d'éducation ouvrière en sécurité et santé au travail en faveur des organisations de travailleurs ;
- Mettre en œuvre la démarche Prévention-Productivité-Développement Durable (PP/DD)

dans les entreprises et les unités de production.

Mesdames, Messieurs,

L'IAPRP est une association qui prône véritablement la promotion de la prévention des risques professionnels au sein des treize (13) pays membres. Ces pays sont : la République du Bénin, le Burkina Faso, la République du Cameroun, la République de Côte d'Ivoire, la République Gabonaise, la République de Guinée Bissau, la République de Guinée, la République du Mali, la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger, la République Démocratique du Congo, la République du Sénégal, la République du Tchad et, la République Togolaise.

Les organes de gestion et d'administration sont : l'Assemblée générale, le Bureau, le Secrétariat général (dont le siège se trouve à Bamako) et d'organes spécialisés, à savoir :

- L'observatoire sous régional des ATMP (en Côte d'Ivoire) ;
- Le symposium sur l'audiovisuel et la prévention des risques professionnels (au Burkina Faso) ;
- Le salon africain de la prévention des risques professionnels (au Niger) ;
- La rencontre africaine de Libreville sur la prévention des risques professionnels (au Gabon) ;
- L'atelier thématique sur la gestion des risques professionnels dans l'agroforesterie de Yaoundé (au Cameroun) ;
- Le forum des comités de sécurité et santé au travail (au Bénin).

On note que dans l'accomplissement de ses missions, l'IAPRP reste confrontée à de multiples défis. Nous relevons que son parcours est émaillé de dysfonctionnement certain que nous devons vite corriger. Vous constatez avec moi que nos assemblées connaissent une participation faible des décideurs dont les Directeurs généraux des Organismes de Prévoyance sociale.

Aussi, l'épineuse question du recouvrement des créances doit trouver une solution pour ne pas entamer le crédit de l'organisation.

Je demeure, cependant convaincu que votre engagement et votre expertise nous permettront de d'annihiler ces difficultés naissantes.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les obstacles qui se dressent devant nous, notre organisation demeure et demeurera un rempart, une force en matière de partage d'expérience dans la prévention des risques professionnels, son bilan n'est – il pas encourageant au regard de tous les acquis obtenus depuis sa naissance. On peut citer :

- La tenue régulière, chaque année, des journées africaines de prévention des risques professionnels dans tous les pays membres de l'association ;
- L'amélioration continue du système de prévention des risques professionnels au sein des pays membres de l'association ;
- Le renforcement de capacité des acteurs de la prévention des risques professionnels des pays membres à travers les activités des différents organes spécialisés que je viens de citer précédemment ;
- La mise en place de l'Observatoire régional des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles, une référence en matière de bonne gouvernance des structures en charge des questions de prévention ;
- La création du prix Sécurité et santé au travail du FESPACO.

C'est vous dire que notre association reste un véritable outil de bonne gouvernance en matière de gestion des risques professionnels dans l'espace IAPRP. Pour le futur, nous de-

vrons nous investir davantage afin qu'elle puisse jouer un rôle crucial, auprès des organismes nationaux de sécurité sociale de nos pays respectifs, en matière de prévention des risques professionnels.

C'est pourquoi, chers homologues Directeurs généraux, je souhaite, qu'à partir de cette assemblée générale extraordinaire de Bamako, que nous puissions nous engager à faire assurer le bon fonctionnement de notre organisation commune. En tout cas, je vous y invite fortement et compte beaucoup sur votre engagement et votre disponibilité pour ce faire. Je sais que nous en avons les moyens.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, avant de terminer, de formuler le vœu de voir notre organisation devenir un modèle d'intégration et de bonne gouvernance pour combler les attentes de nos partenaires, faire plus de prévention des risques professionnel, gage d'un développement socioéconomique de nos pays.

Je fonde l'espoir que de vos travaux résulteront des recommandations pertinentes une référence dans le domaine d'intégration.

Soyez-en remerciés par avance

Je vous remercie de votre aimable écoute

Source: CCOM INPS



Lutte contre la drogue : L'association "Drogue Kélé Ton DKT" en mode d'action



La consommation de la drogue est de nos jours devenue le quotidien de nombreux jeunes en milieu urbain. Ceux-ci, dès que l'occasion se présente, il n'existe pas à la consommer n'importe où et n'importe quand. Ce qui fait que, les milieux scolaires et universitaires ne sont plus épargnés. Donc, pour que cette lutte puisse avoir un écho favorable, il est important d'accentuer la sensibilisation en milieu jeune et surtout celui du monde scolaire.

C'est qu'à compris l'Association de lutte contre la consommation de drogue en milieu jeunesse, dénommée "Drogue Kélé Ton" en initiant le programme "DKT" school tours 2025.

Lequel sensé se dérouler par l'organisation des activités a été lancé ce jeudi 6 février 2025, au Lycée public, Askia Mohamed (LAM) de Bamako. C'était à la faveur d'une cérémonie sobre, qu'a mobilisé des élèves autour des membres de l'association, sous la houlette de la présidente, Mme Sinna Boly. Aussi, étaient présents, le représentant du maire de la commune III, Abdourhamane Traoré, le proviseur du Lycée Askia Mohamed, Aboubacar Issa Sango et autres personnalités de première ligne à l'école.

Pour le représentant du maire, ce programme concerne la sensibilisation des jeunes lycéens de Bamako et de Kati sur le récurrent pro-

blème de la consommation de la drogue au niveau de la couche juvénile. Aussi, il a été constaté qu'au Mali en général et en particulier à Bamako et environs, que la consommation de la drogue est en train de prendre des proportions inquiétantes surtout en milieu jeune.

Se faisant « l'espace scolaire et universitaire, loin d'être exempt de ce malveillant phénomène, est en train de sombrer dans une situation pas reluisante aux conséquences graves » a déploré Abdourhamane Traoré.

Pour la présidente de l'association, Mme Sinna Boly, le programme « DKT school tours 2025 », vise à mener des campagnes de sensibilisation contre la consommation de drogue en milieu scolaire, dans les lycéens à Bamako et à Kati tout au long de l'année 2025. De ce fait, des activités inter-lycées seront organisées durant les périodes de grandes vacances pour accompagner ledit programme. Et l'objectif recherché c'est d'impacter positivement sur le mental des jeunes lycéens et d'en faire des ambassadeurs de la lutte anti-drogue.

S'adressant aux lycéens, la présidente leur a demandé de savoir qu'ils représentent le Mali d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, leur comportement et leurs résultats doivent inspirer confiance. « Vous n'êtes pas sans savoir que notre pays livre bataille sur plusieurs fronts, et cela constitue un défi générationnel pour nous que de rester debout sur les remparts sobres et déterminés contre l'ennemi d'au dedans et du dehors pour un Mali fort et émergent ! » a rappelé un refrain de l'hymne national. Cependant, Mme Sinna Boly déplore le fait qu'il y a un taux exponentiel de jeunes Maliens consommés par la drogue. Comme en témoignent les résultats des enquêtes menées par l'OCS en 2023, informant que plus de 70% de la jeunesse malienne se droguent, dont 25% de jeunes filles et 80% de jeunes enfants âgés de 13 à 20 ans. Selon elle, en plus de ces chiffres inquiétants, DKT, à travers ses constatations, est arrivée à la conclusion suivante : « les lycéens sont de plus en plus touchés par ce fléau et les établissements scolaires se transforment de jour en jour en points de ravitaillement pour ne pas "marchés noirs" », a révélé la présidente de l'association.

Diakalia M Dembélé



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Me Tall réussira-t-il : Le redressement de la démocratie ?

Me Mountaga TALL, Président du Congrès National d'Initiative Démocratique Faso Yiriwa Ton (CNID FYT), un des initiateurs de la démocratie multipartite au Mali pourra-t-il la redresser ?

Me Mountaga Tall dont la devise du parti CNID FYT est « Rassembler pour construire » a trouvé en la révision de la Charte des partis politiques une opportunité inouïe pour avancer ses pions sur le damier politique. Il a eu la pertinente idée de mettre ensemble 74 partis politiques, sûrement ceux qui ont compris que gouverner c'est prévoir. Tout est parti d'une lettre du gouvernement en date du 19 décembre aux partis politiques, leur demandant de lui transmettre leurs propositions et suggestions concernant la révision de la charte des partis politiques, au plus tard le vendredi 14 mars. En ligne de mire, la réduction du nombre des partis politiques, les conditions de création et de financement, le nomadisme politique, conformément aux re-

commandations des Assises nationales de la Refondation (ANR).

Ainsi, au lieu d'aller en rang dispersé, et peut être présenter des projets contradictoires, la classe politique gagnerait à présenter au gouvernement un projet commun de Charte des partis politiques, d'autant que tout le monde convient de la caducité de l'actuelle charte, veille de 20 ans. La rencontre a eu lieu le samedi 1er février au Centre international de Conférence de Bamako (CICB). Outre le CNID FYT de Me Mountaga Tall, la rencontre s'est tenue en présence de l'URD de Gouvagnon Coulibaly, du Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (RDS) de Pr Younouss Hameye Dicko et d'autres partis politiques.

Noble cause, mais ce rassemblement doit aller au-delà de la révision de la Charte des partis politiques pour s'attaquer aussi aux questions fondamentales de la démocratie dans notre pays.

La démocratie pluraliste introduite au forceps en 1991 a été certainement pratiquée à l'envers, galvaudée souvent par ceux qui prétendent en être les défenseurs, les acteurs : les hommes politiques. Il est temps de la redresser pour qu'elle serve l'intérêt général et non les intérêts personnels ou partisans.

Le vote qui est l'expression de la volonté des citoyens, du peuple, n'a pas l'égard dû, le tripatouillage des résultats de vote est la pratique la mieux partagée, et la haute juridiction (cour constitutionnelle) a souvent assuré le troisième tour des élections.

En 2007, lors de la proclamation des résultats des législatives, l'alerte a été donnée par le président de la cour constitutionnelle de l'époque, feu Salif Kanouté, qui soulignait : « tous les acteurs politiques et candidats de quelque bord politique qu'ils soient se sont installés à demeure dans la fraude généralisée ». A cette occasion, le président Kanouté est allé plus loin avouant tacitement une impuissance de la haute juridiction : « J'ai la profonde





conviction que tous les candidats se sont confortablement installés dans la fraude [...] Les délégués de la CENI sont muets, les délégués de la Cour sont muets, les présidents des bureaux de vote sont muets ». Qui dit mieux !

Cette habitude qui ne date pas de 2007 venait de loin, elle remontait à dix ans plus tôt en 1997 : les élections législatives du 13 avril 1997. Alors qu'elles étaient organisées par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) présidée par l'avocat Me Kassoum Tapo, ces élections furent un fiasco, et annulées pour mauvaise organisation. Ce n'était pas que les opérations de vote qui étaient en cause. Ces élections que nous avons couvertes à Ségou où notre équipe s'est rendue la veille 12 avril ont été marquées aussi par des violences, avec mort d'homme la veille dans la nuit du

12 au 13 avril par des explosions de grenades jetées dans un domicile. Le jour de scrutin a été marquée par des scènes de guérilla, des courses-poursuites entre les militants de partis opposés, l'ADEMA PASJ au pouvoir étant déterminée à chasser de l'Assemblée nationale, l'opposant CNID FYT, y compris par la violence. Le cadre ADEMA PASJ, Seydou Traoré, futur chef de projet de forêts classées et futur ministre de l'Agriculture, dont le véhicule a été saccagé ce 13 avril peut-il démentir ?

Après trente-quatre ans de démocratie multipartite, on est loin des comptes. Le développement économique et social, le bien-être individuel et collectif des Maliens n'est toujours pas au rendez-vous, les services sociaux promis et figurant en bonne place dans les différents projets de société des trois centaines

de partis politiques, ont manqué à l'appel des réalisations : sécurité, santé, éducation, électricité, sécurité alimentaire, assainissement, infrastructures routières. Des problèmes que le pouvoir de transition tente de résoudre.

On a une classe politique divisée, émietée en dehors de toute raison objective. Est-il possible d'avoir 100 projets de société valables pour un Mali indivisible ? Certaines divisions tiennent à la boursofflure démesurée de l'égo des dirigeants politiques, aux questions de personnes, à la tendance manipulatrice des uns et au manque de carrure politique des autres. Bref, de 1991 à ce jour le Mali est à la recherche de l'homme d'Etat qui rassemble et qui fera le Mali.

Les contreperformances de la démocratie malienne, ses tares se mesurent aux échecs de la gouvernance dans notre pays, y compris à la faillite de l'Etat. Les facteurs permissifs résident dans la mal gouvernance corollaire d'une démocratie de façade, favorable au népotisme, à la corruption et l'enrichissement illicite, au trafic de toutes sortes.

A cause d'une gouvernance sans redevabilité, qui a abandonné la souveraineté nationale et laissé la direction du pays, sa défense, sa sécurité et les libertés subséquentes entièrement soumises à la domination des maîtres étrangers, une transition inéluctable et nécessaire s'est imposée et pourrait se proroger si on ne joue pas sur les facteurs causaux. Le rassemblement initié par Me Mountaga Tall pourra-t-il apporter le salut ?

B. Daou

Source : Le Républicain



Trois pays d'Afrique de l'Ouest quittent la CEDEAO pour l'AES : Quel impact pour les citoyens ?



Les nations du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont récemment décidé de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour rejoindre l'Alliance pour l'Émergence du Sahel (AES) nouvellement établie. Cette décision, prise par leurs nouveaux dirigeants, a suscité une certaine inquiétude parmi les populations de ces pays, notamment en ce qui concerne l'introduction d'un nouveau passeport AES et ses implications.

Afin de tranquilliser les citoyens, les autorités des pays membres de l'AES ont annoncé des négociations à venir avec les États de la CEDEAO. L'ancien Premier ministre du Mali, Moussa Mara, a participé au débat en soulignant l'importance de la transparence dans ces pourparlers afin de permettre aux populations de se préparer adéquatement pour l'avenir. Il a également plaidé pour la résolution de la question de l'acceptation des passeports AES en collaboration avec la CEDEAO.

La CEDEAO a précisé dans un communiqué que le retrait des trois pays de l'AES prendra effet à partir du 29 janvier 2025. Cependant, elle a souligné l'importance de maintenir un esprit de solidarité régionale et de garantir le respect

des normes en vigueur. Ainsi, les ressortissants du Mali, du Niger et du Burkina Faso continueront à bénéficier de la reconnaissance de leurs passeports et cartes d'identité nationales arborant le logo de la CEDEAO. De plus,





Les biens et services en provenance de ces pays seront traités conformément aux accords de libéralisation des investissements de la CEDEAO.

Les citoyens des pays concernés pourront toujours voyager, résider et s'établir sans visa dans les États membres de la CEDEAO, et les fonctionnaires des trois pays recevront un soutien et une coopération appropriés de la part de la communauté.

Cette décision historique de quitter la CEDEAO pour l'AES soulève de nombreuses interroga-

tions et incertitudes, mais les autorités s'engagent à travailler de manière transparente et à négocier avec la CEDEAO pour garantir le bien-être et les droits des citoyens de tous les pays impliqués dans ce processus de transition.

Cette évolution géopolitique majeure en Afrique de l'Ouest exige une vigilance et une collaboration renforcées entre les différents acteurs pour assurer une transition en douceur et préserver la stabilité et la prospérité de la région. Les dispositions actuelles resteront en vigueur jusqu'à ce que la Conférence des chefs

d'État et de gouvernement de la CEDEAO adopte les modalités complètes des relations futures avec les trois pays concernés. La Commission a mis en place une structure pour faciliter les discussions sur ces modalités avec chacun de ces pays. Cette communication vise à éviter toute confusion ou perturbation dans la vie des affaires des populations pendant cette période de transition. Il est donc primordial de respecter ces directives pour assurer la continuité et la stabilité des activités économiques et commerciales dans la région.

Karamoko B Keita





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

La Nuit de l'AES : Une célébration culturelle mémorable au Quai des Arts



Le mercredi 5 février 2025, s'est déroulée la Nuit de l'AES au Quai des Arts, sur les bords du fleuve Niger à Ségou, dans le cadre de la Semaine de la fraternité de l'AES. Cet événement a réuni plusieurs Ministres des pays de l'AES, ainsi que des artistes renommés des trois pays de la Confédération des États du Sahel.

Cette soirée, empreinte de couleurs et d'émotions, a été l'occasion pour les participants de célébrer l'identité culturelle commune des pays de la région. Des artistes de renom tels que Abdoulaye Diabaté du Mali, Mamar Kassey du Niger, Alif Naaba du Burkina Faso et Lamine Diabaté de la Guinée Conakry ont partagé la scène avec de jeunes talents prometteurs comme Issouf Tappo, Prince Diallo (Mali) et Jhonet du Niger, offrant ainsi une soirée exceptionnelle au public nombreux et enthousiaste venu assister à cet événement unique.

Les Ministres présents ont salué cette initiative de la Semaine de la fraternité, soulignant l'importance de la culture comme un outil de

dialogue et un pont entre les peuples de la région. Cette vision commune des plus hautes autorités des pays de la Confédération des États du Sahel vise à renforcer les liens entre les pays membres, qui partagent une identité culturelle commune et un destin commun.

La Nuit de l'AES restera gravée dans les mémoires comme une célébration mémorable de la diversité culturelle et de la fraternité entre les peuples de la région.

Fatou Sissoko



Niger : Le gouvernement met fin à l'accord de siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

Le gouvernement nigérien a récemment décidé d'abolir l'accord de siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et d'ordonner la fermeture de ses bureaux au Niger, ainsi que l'évacuation immédiate de son personnel étranger. Cette information a été transmise dans une note verbale datée du 31 janvier, comme l'ont rapporté les médias locaux.

Selon une source de la société civile nigérienne travaillant en collaboration avec le CICR, le ministère des Affaires étrangères est à l'origine de cette dénonciation de l'accord. Étant donné que le chef de la délégation de l'ONG bénéficie du statut de diplomate, une simple note verbale a été jugée suffisante pour officialiser la décision du gouvernement.

Le CICR a reçu cette note le 4 février et a également publié simultanément sur son site officiel les résultats de son action au Niger pour le premier semestre 2024. Dans son rapport, le CICR a souligné sa présence au Niger depuis 1990, avec des bureaux à Diffa, Tillabéri et Tahoua. L'organisation a fourni des services médicaux à 121 236 victimes de conflits armés au cours de l'année écoulée.

Cette décision du gouvernement nigérien de mettre fin à l'accord de siège du CICR et de fermer ses bureaux au Niger a suscité des réactions et des interrogations au sein de la communauté internationale et de la société civile. Les raisons exactes de cette décision n'ont pas encore été officiellement communiquées, mais elle aura certainement un impact sur les opérations humanitaires menées par le CICR dans le pays.

Arouna Sidibé



Proposition controversée de Donald Trump concernant Gaza : Inquiétudes internationales et rejets palestiniens



L'annonce du président américain Donald Trump de prendre le contrôle de Gaza a suscité une vague d'inquiétudes et de réactions mitigées à l'échelle mondiale. Alors que le chef de l'ONU Antonio Guterres a mis en garde contre un possible "nettoyage ethnique" dans le territoire palestinien, l'administration américaine a tenté de nuancer les propos du président et le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a exprimé son soutien à cette initiative.

Selon le secrétaire d'État américain Marco Rubio, tout transfert des habitants de Gaza serait temporaire, dans le but de reconstruire les infrastructures détruites par les récents conflits. Cependant, la Maison-Blanche a pré-

cisé que pour le moment, aucune décision concernant l'envoi de troupes dans la région n'avait été prise.

Les réactions internationales ont été vives, avec le Hamas accusant Donald Trump de "jeter de l'huile sur le feu" et l'administration palestinienne rejetant catégoriquement toute idée de déplacement forcé de sa population. Le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé que les droits de son peuple ne seraient pas bafoués, tandis qu'Antonio Guterres a souligné l'importance de prévenir tout acte de nettoyage ethnique et de garantir aux Palestiniens le droit de vivre dignement sur leur propre terre.

Malgré les critiques et les oppositions, Donald Trump a persisté dans son projet en suggérant que les habitants de Gaza pourraient être relocalisés en Jordanie ou en Égypte, malgré le refus de ces pays. Le président américain a souligné la nécessité de reconstruire Gaza en collaboration avec des "partenaires".

La proposition de Donald Trump de prendre le contrôle de Gaza soulève des préoccupations majeures au niveau international et divise les acteurs impliqués dans le conflit israélo-palestinien. La situation demeure tendue alors que les négociations sur la trêve doivent reprendre dans un contexte de méfiance et de résistance des différentes parties concernées. La déclaration du président américain concer-

nant le développement économique de Gaza et sa comparaison avec la "Côte d'Azur du Moyen-Orient" a suscité des réactions diverses. D'une part, la porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que les États-Unis ne financeraient pas la reconstruction de Gaza, mais travailleraient avec des partenaires régionaux pour cette tâche.

Du côté des habitants de Gaza, certains ont exprimé leur attachement à leur terre malgré les destructions massives subies, refusant catégoriquement de quitter leur domicile. Cette résistance à l'idée d'être déplacé est soulignée par des témoignages poignants de personnes déterminées à rester dans leur région d'origine.

En revanche, des voix israéliennes comme celle de Kfir Dekel ont soutenu le plan de développement proposé par Trump, arguant que la reconstruction de Gaza serait difficile tant que la population y reste présente. Cette vision prône le départ des habitants pour permettre la mise en place d'une nouvelle dynamique pa-

cifique dans la région.

Sur le plan diplomatique, l'Égypte, la Jordanie, la France, l'Union européenne et d'autres acteurs régionaux ont exprimé leur opposition à tout déplacement forcé des populations de Gaza, soulignant que cela constituerait une violation du droit international et un facteur de déstabilisation majeur pour la région.

Enfin, des organisations telles que l'ONU et l'Iran ont rejeté toute idée de déplacement forcé des habitants de Gaza, dénonçant une violation des droits de l'homme et un risque d'annihilation de la nation palestinienne.

En parallèle, des voix israéliennes d'extrême droite comme celle du ministre Bezael Smotrich ont manifesté leur désaccord avec l'accord de trêve et ont exprimé leur volonté d'enterrer définitivement l'idée d'un État palestinien.

Cette situation complexe met en lumière les enjeux politiques, humanitaires et diplomatiques entourant la question de Gaza et sou-

ligne la nécessité d'une approche concertée et respectueuse des droits des populations locales pour parvenir à une paix durable dans la région. Il ressort de ces déclarations que l'organisation B'Tselem, la secrétaire générale d'Amnistie Internationale Agnès Callamard et la directrice de Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Lama Fakih, expriment des préoccupations sérieuses quant au plan de Trump et à la situation dans la bande de Gaza. Ils dénoncent une politique israélienne visant à rendre certaines parties de la bande de Gaza inhabitables, ainsi que des conséquences désastreuses pour les populations civiles.

Les négociations sur le cessez-le-feu à Gaza, bien que lancées avec des avancées telles que la libération d'otages et de détenus, restent entourées d'incertitudes. Le Hamas a confirmé le début des négociations, tandis qu'Israël prévoit d'envoyer une délégation pour discuter de la suite du processus de trêve.

Arouna Sidibé



35^e édition de la CAN : Un événement majeur pour les amateurs de football africain

Après un tirage au sort effectué le 27 janvier, la Confédération Africaine de Football (CAF) a dévoilé le calendrier de la compétition, qui se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc.

Le Mali, placé dans le groupe A, débutera son parcours contre la Zambie le 22 décembre, puis affrontera le pays hôte, le Maroc, le 26 décembre, suivi des Comores le 29 décembre. Le Maroc, hôte de cette phase finale pour la deuxième fois, ouvrira la compétition contre

les Comores et vise à offrir une expérience inoubliable aux spectateurs, avec neuf enceintes sportives réparties dans six villes hôtes.

La compétition réunira 24 pays répartis en six groupes de quatre équipes. À l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule ainsi que les quatre meilleures équipes classées troisièmes se qualifieront pour les huitièmes de finale. Les quarts de finale se joueront dans différents stades du

Maroc, tandis que les demi-finales se tiendront à Rabat et Tanger, avec la rencontre pour la troisième place prévue au Stade Mohammed V de Casablanca.

Au total, 52 matchs seront disputés sur 29 jours, mettant en lumière le talent et la passion qui animent le football africain. Le Maroc, qui accueille la Coupe d'Afrique des Nations pour la première fois depuis 1988, prévoit également de co-organiser la Coupe du Monde de la FIFA 2030 avec l'Espagne et le Portugal, confirmant ainsi sa place en tant que grand acteur du football mondial.

Cette édition de la CAN s'annonce donc comme un véritable festival du football africain, offrant aux fans une expérience unique et mettant en avant le talent des joueurs du continent. Les supporters peuvent d'ores et déjà se préparer à vivre des moments intenses et passionnants au cours de cette compétition prestigieuse.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

La vie est comme une comédie aujourd'hui... Ne vous prenez pas au sérieux, suivez le mouvement de votre entourage ou rejoignez ceux qui peuvent vous apporter une petite dose de fantaisie. Attention à ne pas faire l'impasse sur l'équilibre de vos repas !

Aujourd'hui, votre bonne humeur et votre sens relationnel vont vous procurer de belles satisfactions. On vous apprécie bien plus que vous le pensiez. Ceci va vous procurer un réel plaisir et vous donner un coup de boost pour aller de l'avant !



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'agacement vous guette rapidement aujourd'hui, vous trouvez certaines personnes trop laxistes, restez calme. Un tournant majeur se profile, réfléchissez à la meilleure manière de gérer vos émotions face aux événements. Vous devriez réussir à trouver un équilibre.

Vous aurez du mal à comprendre certaines personnes, ne montez pas sur vos grands chevaux et prenez la peine d'écouter les arguments des uns et les autres. Votre éloquence ne vous donne pas tous les droits !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Cette journée est à marquer d'une pierre blanche. Attendez-vous à vivre des émotions fortes ! Vous êtes susceptible d'aller trop loin dans l'excès des bonnes choses de la vie, gardez le sens de la mesure, ne surchargez pas votre organisme.

Bonne nouvelle, votre joie de vivre est communicative. Vous trouvez naturellement votre place auprès de ceux qui vous entourent. Pour en profiter au maximum, n'oubliez pas de vous dégager plus de temps pour partager un heureux moment avec vos proches.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous attirez les bonnes grâces de votre entourage, profitez-en et laissez vous vivre. Faites attention surtout à ne pas vous surcharger au niveau alimentaire. Vous avez besoin de vous défouler sur le plan musculaire.

Votre charme est à son maximum, vous permettant d'influencer positivement les événements et les personnes autour de vous. Profitez de cette belle occasion pour faire avancer vos projets.



Lion (22 juillet - 23 août)

C'est au travers des satisfactions que vous donnez à votre entourage amical que vous récolterez le plus de plénitude, aujourd'hui. Vous faites bien de croire en la gratitude, vous la dégusterez avec délices.

Vous êtes davantage à l'écoute de vos proches et de votre partenaire. Cette « positive attitude » vous permet d'être plus ouvert aux discussions de fond et de vous exprimer sans faux-semblants. Tout le monde y trouve son compte et vous savourez chaque instant passé en leur compagnie.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez à cœur de faire la preuve de votre efficacité, sans cette fois reculer devant l'obstacle que vous redoutez. Vos penchants excessifs peuvent venir freiner votre énergie. Reposez-vous davantage.

Il y a de l'agitation autour de vous, ne rentrez pas dans le jeu de certains qui ne cherchent qu'à vous faire douter de tout. La critique est aisée mais l'art est difficile et les conseillers ne sont pas les payeurs !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les échanges sont passionnants et votre vie amoureuse s'intensifie. Que vous raviviez une flamme ou que vous soyez sous le charme de votre pouvoir de séduction, attendez-vous à des moments magiques en amour. Qui sait, peut-être une escapade à deux ?

Aujourd'hui, une surdose de dynamisme vous pousse à aller de l'avant et à en tirer de belles satisfactions tant dans votre vie professionnelle que sociale. Alors, suivez le tempo, gardez le sourire et profitez-en pour montrer de quoi vous êtes capable.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les retards causés par les manquements de votre entourage vous rendent trop dur, trop tranchant, modérez-vous ! Le surmenage n'est pas très loin. Pensez à vous et recherchez la paix à tout prix pour récupérer.

Les attitudes de certains de vos proches vous mettent hors de vous. Au lieu de sortir de vos gonds, faites preuve d'ouverture d'esprit, écoutez-les, aidez-les car vous avez besoin d'eux pour avancer ensemble. Le but étant malgré tout de retrouver l'harmonie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Préparez-vous à des discussions intenses avec quelqu'un qui vous tient à cœur. C'est un jour riche en émotions où vos désirs pourraient bien se réaliser.

Vous pouvez couper court avec la routine. Vous avez raison d'accepter de prendre du temps en famille ! Vous apprendrez des choses, grâce à une relation amicale qui vous est peut-être très utile.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous cherchez votre épanouissement personnel tous azimuts, prenez du temps à la réflexion, en réfléchissant plus loin. Vous serez davantage à l'écoute de vos besoins, spontanément, ne les négligez pas.

Vous êtes bien inspiré pour utiliser les courants utiles et exposer clairement vos intentions mais si des nuages s'amoncellent et si vous vous sentez coincé dans un contexte qui vous échappe, marchez alors sur des œufs !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous parviendrez à transmettre vos messages avec douceur, ce qui est d'autant plus méritoire, car vous devez expliquer à vos proches ce que vous traversez, qui n'est pas toujours facile.

Sur le plan relationnel, tous les ingrédients sont réunis pour que vous vous épanouissiez pleinement ! Échanges multiples, nouvelles amitiés, entretiens, réconciliations, partages d'idées en tout genre sont au rendez-vous. Et tout ça dans la bonne humeur. Que demander de plus !



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre bonté vous portera chance, on vous renverra l'ascenseur... Y avez-vous pensé ? Vous avez besoin de chasser le quotidien. Évadez-vous au travers de spectacles, sorties, vous en avez vraiment besoin.

L'ambiance actuelle vous rend moins nerveux et dissipé. La bonne humeur est de mise. Vous êtes disposé à calmer vos ardeurs et à être plus à l'écoute. En adoptant ce nouveau comportement, vos échanges vont être facilités et gagner en profondeur.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassane reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Bamba / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Call de cesse de force pour lutter contre la dégradation... Une Initiative de Boubou Bakou Sanon et de l'Association Espoir en Rouge

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de force... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Rio de Janeiro... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Kouyateh (SPASSO)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23